Le congrès de la CGT, une tragédie qui finit bien

En décembre 1995, la tenue du congrès en plein conflit social avait eu pour effet de ressouder une organisation solidaire en période de lutte. Ce ne fut pas le cas cette fois-ci à Clermont - Ferrand du 27 au 31 mars 2023, où la CGT tenait son 53e congrès. La nouvelle secrétaire générale l’a souligné dans son discours de clôture, le congrès a été tendu, violent parfois dans l’expression. Deux traits majeurs en ressortent.

Un congrès anti Martinez. Le fonctionnement du secrétaire général sortant a coalisé contre lui, parfois en dehors de toute appréciation politique. S’il y a un « plus jamais ça » à maintenir, c’est bien ce mode de fonctionnement. La bonne question est toutefois : qu’est-ce qui fait qu’une confédération qui ne cesse de se recommander de la démocratie puisse laisser éclore et perdurer en son sein de tels dysfonctionnements ? Il est vrai que la Confédération n’a pas le monopole de cette interrogation : de nombreuses fédérations, en particulier parmi les plus critiques, n’offrent pas vraiment un modèle alternatif de démocratie.

Ceci conduit au deuxième constat qui est l’impossibilité pratique, dans de telles enceintes, d’avoir un débat politique un peu construit sur le passé comme sur l’orientation. Ont été totalement esquivés certains problèmes de fond rencontrés par la CGT au cours du mandat précédent et plus encore si on considère la trajectoire de l’organisation sur une dizaine ou une vingtaine d’années. Un grand nombre de discours se sont inscrits dans la longue tradition d’exercice de la magie du verbe : des jugements expéditifs, avec des simplifications du réel conduisant à un concours de radicalité n’ayant pour beaucoup qu’un rapport assez lointain avec les pratiques et plus encore avec les problèmes concrets et quotidiens de la CGT. Dépourvue d’ossature réelle, la direction sortante n’a que médiocrement défendu son bilan, laissant libre cours à des excès dégradant une ambiance déjà tendue.

Cette « forme congrès » avait un sens dans une organisation unie sur l’essentiel, acceptant les rituels de reconduction de l’orientation et de la direction sous l’ombre tutélaire du père absent (le Parti communiste français). Après être sortie de ce contrôle externe exercé par le Parti pendant quelques décennies, la CGT n’a pas su inventer de règles propres permettant d’organiser et de trancher ses débats internes. Ce constat avait déjà pu être fait lors de l’ainsi nommée « crise de succession » de Bernard Thibault, il y a une dizaine d’années. Le vrai congrès se tient en dehors des délégués, avec d’interminables séances nocturnes du Comité confédéral national (CCN) tournant à l’aigre, voire à l’invective, brassant des tactiques illisibles : des noms circulent dans la presse, des alliances s’annoncent sur Twitter… Il y aurait matière à réfléchir sur ce théâtre qui tient lieu d’exercice de la soi-disant souveraineté des syndicats. De cet imbroglio est ressortie l’élection de Sophie Binet comme secrétaire générale, flanquée de plusieurs secrétaires généraux de fédérations (notamment énergie et santé) dont Laurent Brun, secrétaire général de la fédération des cheminot·es devenu administrateur de la CGT (un poste stratégique). Le Bureau, rappe­lons-le, est l’instance exécutive de la CGT. Il doit encore être complété d’ici l’été, notamment par quelques responsables d’unions départe­mentales (UD), afin de contrebalancer la présence en force des fédérations.

Sophie Binet n’est pas une inconnue dans la CGT : secrétaire générale de l’Union des ingénieur·es, cadres et technicien·nes, elle avait déjà été membre du Bureau pendant le court magistère de Thierry Lepaon, avant d’être remerciée par Philippe Martinez lors de sa prise de fonction. Son élection comme secrétaire générale est quelque peu inattendue, mais arrive opportunément pour rétablir une « image » de la CGT plus conforme à son rayonnement dans le mouvement social en cours. Ses premiers pas ont montré les qualités d’une responsable qui connaît ses dossiers et ne s’en laisse pas conter. Elle a su composer un Bureau pluraliste qui redeviendra sans doute un lieu de débats et de synthèses.

Quelques lignes de tension

Derrière les invectives de Clermont-Ferrand sont apparues néanmoins quelques lignes de clivages. Un premier pôle se dessine, constitué d’organisations qui sont affiliées à la Fédération syndicale mondiale (FSM) : trois fédérations (agroalimentaire, chimie, commerce), quelques UD (Bouches-du-Rhône, Val-de-Marne, Indre, Cher…) se retrouvent ensemble du fait de cette affiliation internationale, contradictoire, rappe­lons-le, avec celle de la Confédération qui a quitté la dite FSM en 1995. La fédération de l’agroalimentaire s’est un peu dissociée des autres en restant sur une ligne légitimiste vis-à-vis de l’équipe sortante. Ce groupe a défendu un amendement pour que la Confédération se rapproche de la FSM, demande largement repoussée par le congrès (72 %), ce qui montre tout de même 28 % de votes favorables, c’est-à-dire beaucoup sur un tel sujet\*.

Un deuxième groupe est composé des organisations critiques au nom de la convergence des luttes : la Confédération était jugée par elles peu encline à la coordination, trop timide dans les mots d’ordre. Hostile à Plus jamais ça et au projet d’alliance privilégiée avec la FSU et Solidaires, ce groupe est emmené par les fédérations des cheminot·es, de l’énergie, des secteurs où la CGT est certes encore largement dominante mais prise dans une dynamique de recul importante. On y trouve également la fédération de la santé, le secteur le moins en difficulté des trois fonctions publiques.

Le troisième groupe, sur la défensive, était constitué par des organisations (UD et fédéra­tions) qui soutenaient avec plus ou moins d’enthousiasme l’équipe sortante, mais surtout les orientations qui étaient apparues pour une ouverture de la CGT aux conflits élargissant les perspectives revendicatives de l’organisation (vers les luttes féministes, les questions environnementales, les questions du travail, etc.) ; les mêmes soutenaient une alliance explicite avec Solidaires et la FSU, rapprochement sèchement récusé par les deux autres groupes. Pour ceux-là, Marie Buisson représentait une certaine continuité des engagements antérieurs. La majorité des UD se retrouvaient derrière cette sensibilité.

L’addition des suffrages du premier et du deuxième groupe sur le rapport d’activité a produit un rejet à une très courte majorité. Pour éviter qu’une telle addition se reproduise sur l’orientation, le document a été largement amendé pendant la nuit, gommant les aspérités du texte, de telle sorte qu’il ne dessine plus véritablement d’orientation ; il a recueilli au final un soutien assez large (72,8 % des voix). Deux victimes sacrificielles : toute référence à Plus jamais ça a disparu, ne restent que les engagements du congrès précédent, non contredit par celui-ci, à travailler avec des organisations du champ associatif sur les thématiques environnementales. La formulation antérieure, audacieuse, de rapprochement avec la FSU et Solidaires a été supprimée, au profit du rappel un peu traditionnel de la vocation de la CGT à oeuvrer à l’unification du syndicalisme.

Deux remarques

Au lieu de se féliciter d’une unité qui permet l’entrée dans la lutte de millions de travail­leuses·eurs, certaine·s militant·es voient dans cette ouverture un danger de dilution de la CGT dans l’intersyndicale ; ce réflexe est paradoxal pour un syndicalisme de luttes, il témoigne surtout d’un manque d’assurance dans leur propre organisation. L’exaltation bruyante du « syndicalisme de classe » (oubliant au passage la dialectique « de masse et de classe » plus traditionnelle à la CGT) rassure. Elle témoigne surtout d’une impuissance à analyser les causes profondes du recul de la CGT dans le monde du travail. La réserve vis-à-vis de la FSU relève de cette même anxiété.

Le second constat est celui de la tendance des fédérations à se considérer comme dépositaires de la légitimité en dernier ressort de l’organisation, alors que la plupart d’entre elles sont en crise profonde. Depuis des mois, elles doublent les réunions statutaires par des rencontres interfédérales ; ce sont les mêmes qui pilotent le congrès confédéral en encadrant de près « leurs » délégations. Les UD ont réagi à cette mainmise lors du CCN, un nombre croissant d’entre elles refusent cette prétention des fédérations alors qu’elles compliquent chaque jour leur travail syndical en maintenant des frontières étanches entre champs professionnels dépassés par les dynamiques du salariat.

L’élection de Sophie Binet sauve le congrès, elle sauve la CGT à court terme parce qu’elle est intellectuellement à la hauteur de sa tâche. Il ne faudrait pas toutefois qu’il ne s’agisse là que d’un signal tourné vers l’extérieur, vers ceux qui regardent la CGT, tandis que la boutique resterait bien tenue et à l’identique par les gardiens du « business as usual ». Car si le besoin d’apaisement conduit à l’impasse sur les problèmes qui fâchent, alors le déclin ne sera que différé, quel que soit le talent (et elle n’en manque pas) de la nouvelle secrétaire générale.

JEAN-MARIE PERNOT

Politiste associé à l’Institut de recherche économique et sociale (Ires) et au Centre d’histoire sociale des mondes contemporains (CHSMC).

\* Concernant la FSM, je me permets de renvoyer à mes contributions sur le blog Syndicollectif.fr